

**Décision portant nomination de la directrice comptable et financière
intérimaire de la Caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 122-4 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu La vacance du poste de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique ;

DECIDE

Article 1 : Madame Sophie L'ALEXANDRE, née le 25 mai 1959 à Doué la Fontaine (49), est nommée en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directrice comptable et financière de la Caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 18 septembre 2020, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur comptable et financier.

Article 3 : Le directeur comptable et financier national et la directrice de la Caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **28 AOUT 2020**



Vincent Mazauric